

# BEP MSMA

## Maintenance des systèmes mécaniques automatisés

Dessin industriel, maintenance, hydraulique...

**24 mois dont 18 mois en entreprise**

### Le métier

L'opérateur de maintenance a une fonction primordiale dans le bon déroulement du processus de fabrication. Avec la modernisation de l'outil de production, il ne peut plus se contenter de réparer les pannes, il doit les prévenir. Il dispose donc de connaissances en mécanique, en électrotechnique, en hydraulique et en pneumatique. Elles lui permettent d'assurer l'entretien des installations, les contrôles et, au besoin, de diagnostiquer la panne et de réparer rapidement, dans un système de production où tout arrêt, même temporaire, de la chaîne cause de graves problèmes de logistique. L'opérateur de maintenance occupe donc une fonction stratégique.

L'objectif du contrat d'apprentissage du BEP Maintenance des Systèmes Mécaniques Automatisés est de former des jeunes capables d'intervenir sur des équipements mettant en oeuvre des technologies diverses et notamment les éléments d'une chaîne de production.



### Public

- La formation s'adresse à des jeunes de 16 à moins de 26 ans de niveau fin de 3ème ou titulaire d'un CAP.
- Salariés d'entreprise ou demandeurs d'emploi longue durée avec expérience professionnelle dans le domaine concerné.

une inscription dans le centre de formation en demandant un dossier de candidature.

Ce dossier sera examiné par une commission et le candidat pourra être invité à se présenter à un entretien de motivation.

Cette procédure vise à préciser les enseignements à dispenser pendant la durée du contrat.

### Programme

- Dessin technique de construction mécanique : 120 heures
- Travaux pratiques atelier : 240 heures
- Electrotechnique + automatisation : 360 heures
- Hydraulique : 120 heures
- Pneumatique - Electropneumatique : 120 heures
- Enseignement généraux : 540 heures

professionnel ou technologique, du second degré ou du supérieur, ou un ou plusieurs titres homologués.

Le jeune perçoit un salaire minimal déterminé en fonction de son âge et de l'année d'apprentissage. (de 25% à 61% du SMIC)

Un tuteur est nommé par l'entreprise. Il est responsable de la formation de l'apprenti en liaison avec le centre de formation.

### Alternance

La pédagogie est organisée en alternance.

Des phases en entreprise et en centre de formation se succèdent pour intégrer la formation et acquérir les savoirs liés à l'exercice du métier.

### Validation

La formation est validée par un Brevet d'Etudes Professionnelles en Maintenance des Systèmes Mécaniques Automatisés délivré par l'Education Nationale.

Modalité de délivrance du diplôme : réussite aux épreuves.

### Le contrat d'apprentissage

L'objectif du contrat d'apprentissage est de donner à un jeune de 16 à moins de 26 ans ayant satisfait à l'obligation scolaire, une formation générale, théorique et pratique en vue d'obtenir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement

L'expérience professionnelle acquise par l'apprentissage est un élément déterminant pour trouver un emploi à l'issue de la formation.

### Recrutement

Le recrutement est réalisé par l'entreprise d'accueil. Le candidat doit effectuer